



Photo: Vicent Guasch

## ES VEDRÀ, ES VEDRANELL I ELS ILLOTS DE PONENT LES RESERVES NATURELLES



Photo: Carlos Marqués

### LES NORMES

- Respectez les différentes valeurs écologiques qui ont amené à protéger la zone. N'arrachez pas de plantes, ne prenez aucun animal, ni éléments archéologiques.
- Évitez de vous approcher des îlots spécialement en période de reproduction (avril-juin), et souvenez-vous qu'il est interdit d'y débarquer.
- Pour pouvoir pratiquer la pêche sous-marine autour des îlots, il faut demander une autorisation à l'organisme local des Réserves, en plus de toute autre autorisation obligatoire qui pourrait vous être demandée par d'autres administrations.
- Afin de participer à la protection du fond marin, il est recommandé de ne pas mouiller l'ancre sur les prairies de *Posidonie océanique*.
- La collecte de feuilles de sparte, sur s'Espartar, est permise, mais il faut aussi demander une autorisation spéciale à l'Administration des Réserves, indépendamment de toute autre autorisation exigée par d'autres organismes.
- Pour toute demande d'autorisation ou d'information, vous pouvez vous adresser au bureau :  
Oficina de las Reservas naturales  
C/ Múrcia, 6 – 07800 Eivissa.  
Tél. 971 17 76 88  
www.facebook.com/RRNNVEDRA



Photo: Vicent Guasch

### L'HISTOIRE

La zone de cala d'Hort et les îlots de Ponent est une des principales aires naturelles d'Eivissa, ce qui justifie leur classement comme ANEI (Aire Naturelle d'Intérêt Spécial), grâce à la Loi 1/1911 du 30 janvier, concernant les espaces naturels et l'urbanisme des zones de protection spéciale des Îles Baléares. En février 2002, grâce au Décret 24/2002, on a classé comme Parc Naturel, les zones de "cala d'Hort, cap Llenriscsa i sa Talaia", et comme Réserves naturelles de "es Vedrà, es Vedranell i els illots de Ponent".

Depuis mars 2005, grâce à l'entrée en vigueur de la Loi 5/2005, du 26 mai, concernant les espaces d'une importance environnementale (LECO), la délimitation du milieu protégé inclut les Réserves naturelles de "es Vedrà, es Vedranell i els illots de Ponent", et la zone maritime qui les entoure. L'approbation de la LECO, a déclenché la procédure pour élaborer un nouveau PORN (Plan d'Aménagement des Ressources Naturelles), qui, non seulement doit s'appliquer au milieu marin et aux îlots, mais aussi protéger une partie d'Eivissa.

### UN ESPACE NATUREL PROTÉGÉ

Les Réserves naturelles de "es Vedrà, es Vedranell i els illots de Ponent", forment un espace naturel maritime-terrestre protégé, situé à l'ouest d'Eivissa, sur le territoire communal de Sant Josep de sa Talaia. Cette zone fait partie du Réseau EU Nature 2000, et peu donc se doter de titre de protection, comme le LIC (Lieu d'Importance Communautaire), la ZEPa (Zone de Protection Spéciale pour les Oiseaux), et de l'ANEI (Aire Naturelle d'Intérêt Spécial).

Les îlots forment deux groupes : d'une part, l'ensemble formé par es Vedrà et es Vedranell, et de l'autre, les îlots de Ponent, c'est-à-dire, sa Conillera, l'illa des Bosc, s'Espartar et ses Bledes, ces dernières formées par : na Gorra, es Vaixell, na Bosc, els escull de Ramon y na Plana. Tous sont d'authentiques trésors naturels où cohabitent oiseaux marins, lézards et invertébrés endémiques, en plus d'une flore de grande richesse.



Lézard d'Es Vedrà (*Podarcis pityusensis vedrae*)  
Photo: Sebastià Torrens

### LA FAUNE

Les îlots sont un des principaux lieux de nidification d'oiseaux marins ou de rapaces, tels que le goéland d'Audouin (*Larus audouinii*), le puffin cendré (*Calonectris diomedea*), le puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*), le faucon d'Éléonore (*Falco eleonorae*), le faucon commun (*Falco peregrinus*) ou le pétrel tempête (*Hydrobates pelagicus*). Concernant cette dernière espèce, une des colonies les plus importantes de la Méditerranée occidentale a été localisée sur l'île de s'Espartar.

Les invertébrés sont aussi bien représentés, spécialement les mollusques, comme les escargots du genre *Trochoidea* et les coléoptères.

Le lézard des îles Pitiuses (*Podarcis pityusensis*), espèce protégée par plusieurs réglementations, a des sous-espèces endémiques sur les différents îlots, qui se différencient par leur taille et leurs couleurs.

Les fonds marins sont bien conservés et accueillent une faune riche et variée telles que les gorgones (*Gorgonia sp.*), les grands dauphins (*Tursiops truncatus*) ou bien des poissons, comme les mérours (*Epinephelus sp.*), entre autres.

### LA FLORE

Malgré les très dures conditions climatiques des îlots, de nombreuses espèces végétales y survivent. Il s'agit de végétaux d'une grande valeur écologique, avec des populations très vulnérables, raison pour laquelle leur protection est totalement nécessaire.

Les principaux endémismes botaniques sont : *Silene hifacensis*, *Diplotaxis ibicensis*, *Teucrium cossonii subsp. punicum*, *Asperula pau*, *Limonium pseudobusitanum*, etc. On a aussi découvert des espèces peu fréquentes sur les îles Pitiuses, tel que le petit palmier (*Chamaerops humilis*) ou bien l'herbe au lait (*Euphorbia dendroides*). Sur l'îlot de s'Espartar les communautés de sparte, les plus vastes des îles Pitiuses ont une importance primordiale.

La flore sous-marine est aussi très diverse, elle est représentée principalement par les herbiers de phanérogames marines, parmi lesquelles se distingue l'espèce endémique de la Méditerranée, la *Posidonie océanique*.



*Teucrium cossonii punicum*  
Photo: Miquel Angel Conesa

### LE PAYSAGE

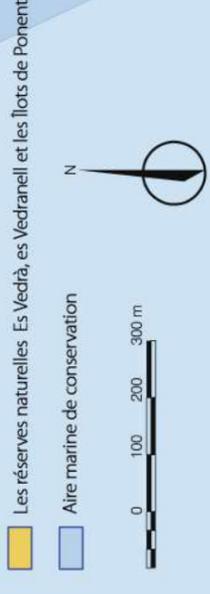
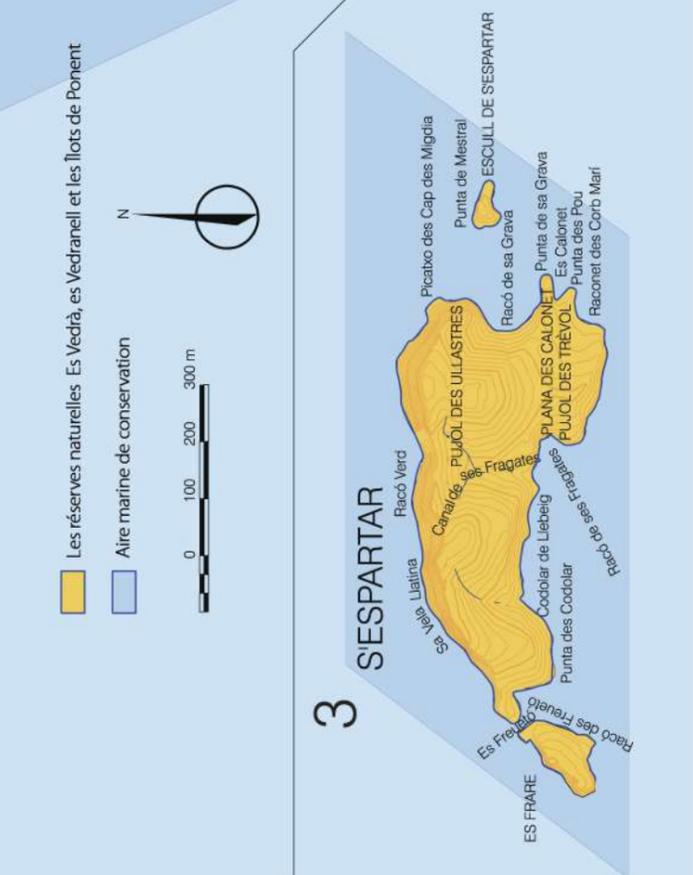
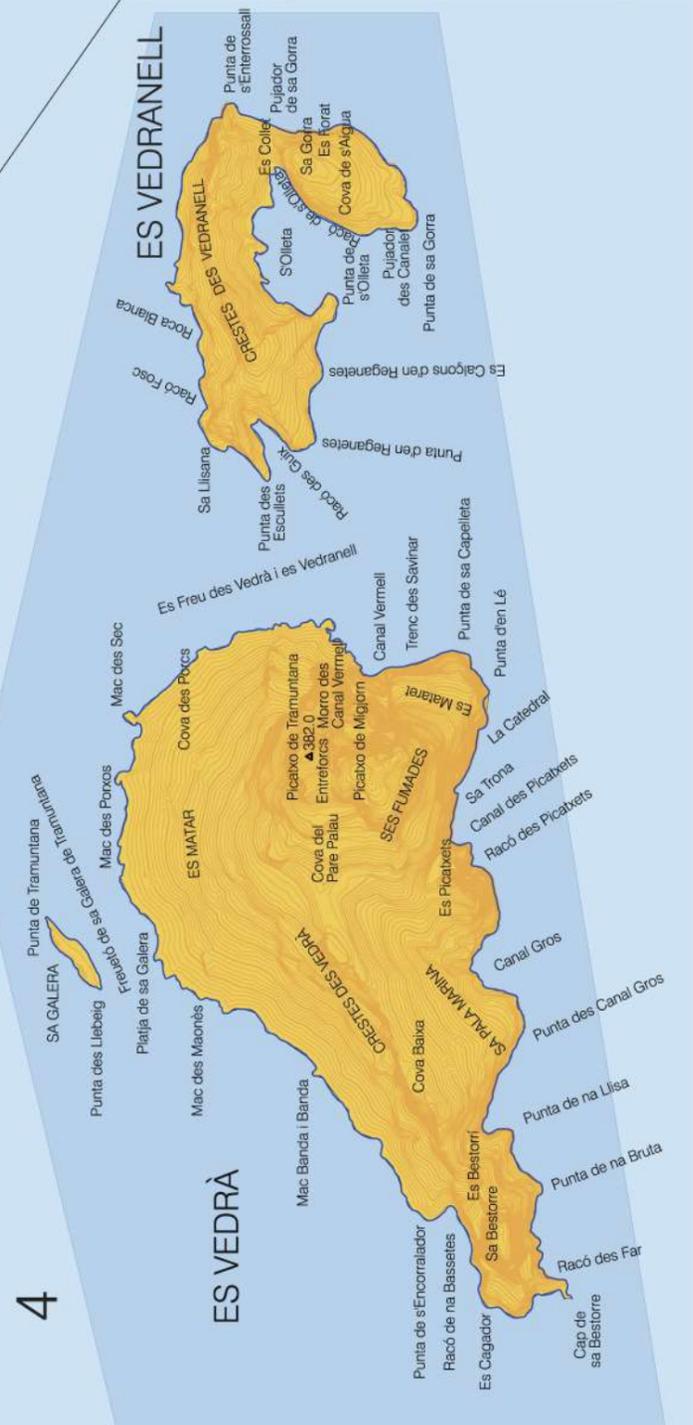
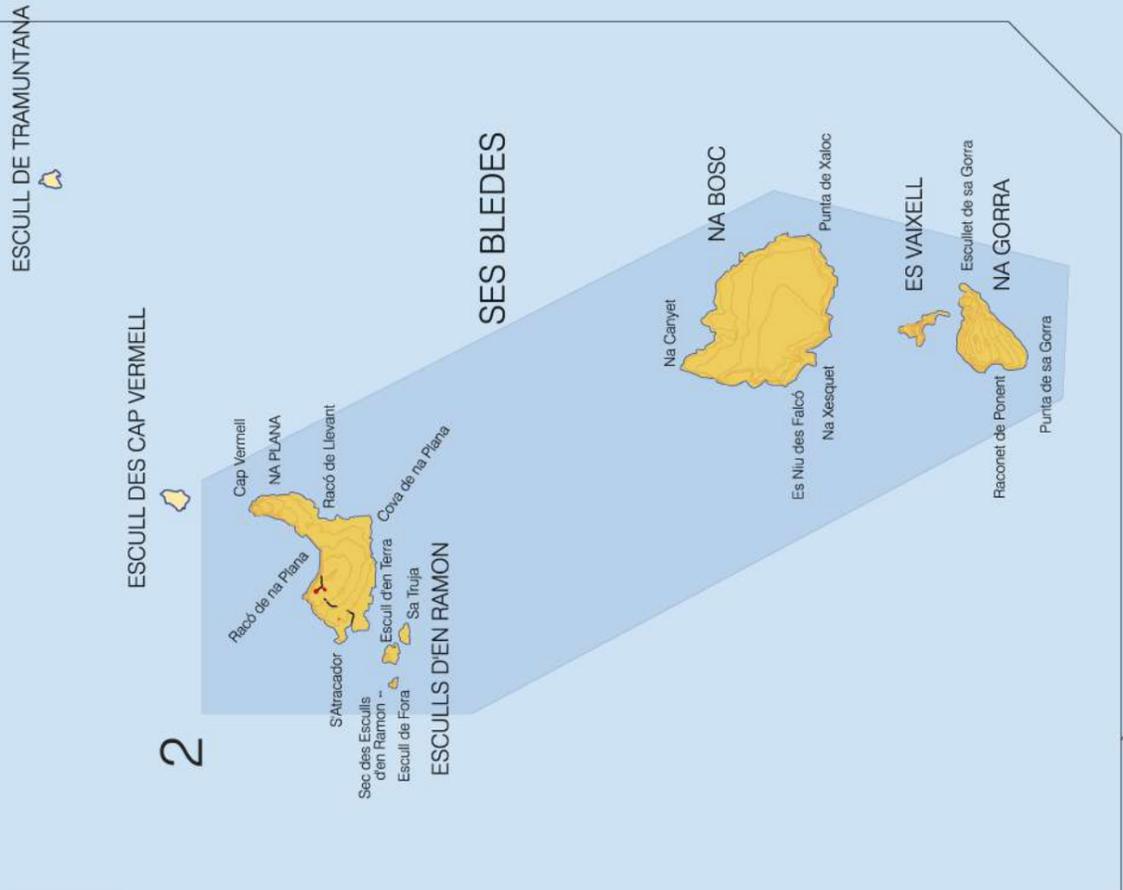
Le paysage que forme l'ensemble des îlots, est d'une surprenante beauté et nous offre d'excellentes vues panoramiques, soit depuis la mer, soit depuis le littoral d'Eivissa. On pourra admirer la silhouette de es Vedrà, émergeant de la mer, c'est une des images les plus emblématiques des îles Pitiuses. La hauteur impressionnante de cet îlot : 382 mètres ("es picatxo de Migjorn"), et son relief escarpé, en font un paysage unique.

Les autres îlots ont leur attrait particulier, comme leur végétation, ou comme les falaises imposantes de s'Espartar et de sa Conillera.

# LES RÉSERVES NATURELLES ES VEDRÀ, ES VEDRANELL I ELS ILLOTS DE PONENT



Emplacement



1

2

3

4